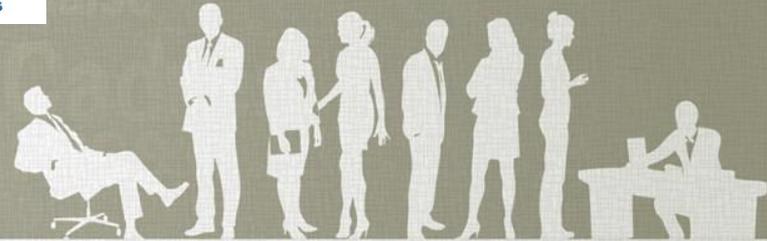


“ Evaluation de la Préparation Opérationnelle à l'Emploi (POE) Volet insertion des bénéficiaires



OpinionWay

15 place de la République
75003 Paris.

Steeve Flanet,
Louis Schmitt

“opinionway”





Méthodologie

p.3

1. Le parcours des bénéficiaires avant leur entrée en formation

p.8

2. La formation suivie

p.12

3. Le parcours de bénéficiaires après la POE

p.22

4. Satisfaction des bénéficiaires à l'égard de la POE

p.28



Méthodologie





Volet quantitatif bénéficiaires

Étude quantitative réalisée auprès d'un **échantillon de 1 243 bénéficiaires** d'une Préparation Opérationnelle à l'Emploi (POE) sur un fichier de 3 535 bénéficiaires ayant terminé leur formation avec coordonnées soit un taux de retours de 35%. L'enquête s'adresse à l'ensemble des bénéficiaires d'une POE y compris ceux ayant terminé leur formation en 2011.



La **représentativité de l'échantillon quantitatif** a été assurée par un redressement sur les variables suivantes : type de POE, secteur de la POE et région.



L'échantillon a été interrogé **par mix méthodologie papier, web et/ou téléphone** (en fonction des coordonnées disponibles) du **5 avril au 3 mai 2013**.



OpinionWay a réalisé cette enquête en appliquant les procédures et règles de **la norme ISO 20252**

Volet qualitatif Entreprises / Partenaires

Étude qualitative réalisée par **entretiens téléphoniques auprès d'un échantillon de 37 interlocuteurs** issus du fichier fourni par Opcalia :

- **29 entreprises** ayant suivi un bénéficiaire POE
- **5 Conseils régionaux** en contact avec Opcalia
- **2 interlocuteurs Pôle Emploi**
- **1 interlocuteur ADIE** sur la POE Création d'entreprise

Les **entretiens téléphoniques ont été menés du 24 avril au 23 mai 2013** par 4 enquêteurs issus des départements Corporate et Quali de OpinionWay.

*Sur les bases statistiques inférieures à 30 répondants (indiquées par une *), les résultats sont à interpréter avec précaution. Pour le secteur de l'Aérien, 9 personnes ont répondu, une base insuffisante pour permettre de présenter des résultats sur ce secteur.*

Le profil des bénéficiaires d'une POE



Sexe

	Hommes	Femmes
ENSEMBLE	59%	41%
POE Individuelle	56%	44%
POE Collective	61%	39%

Âge

	Moins de 26 ans	Entre 26 et 30 ans	Entre 31 et 44 ans	45 ans et plus	ST. 30 ans et moins
ENSEMBLE	25%	16%	37%	22%	41%
POE Individuelle	25%	17%	34%	24%	42%
POE Collective	26%	15%	38%	21%	41%

Niveau de diplôme avant la POE

	ST Inférieur au Bac	ST Niveau Bac	ST Enseignement supérieur
ENSEMBLE	60%	23%	17%
POE Individuelle	51%	26%	21%
POE Collective	66%	20%	13%

Statut de Travailleur Handicapé

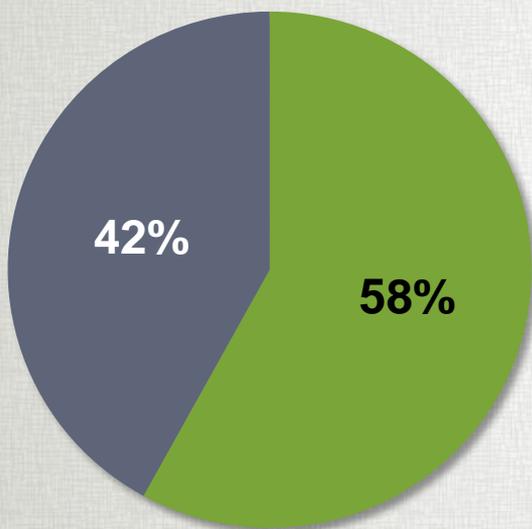
	Oui	Non
ENSEMBLE	10%	90%
POE Individuelle	9%	91%
POE Collective	10%	90%





Le type de dispositif suivi

POE Individuelle



POE Collective

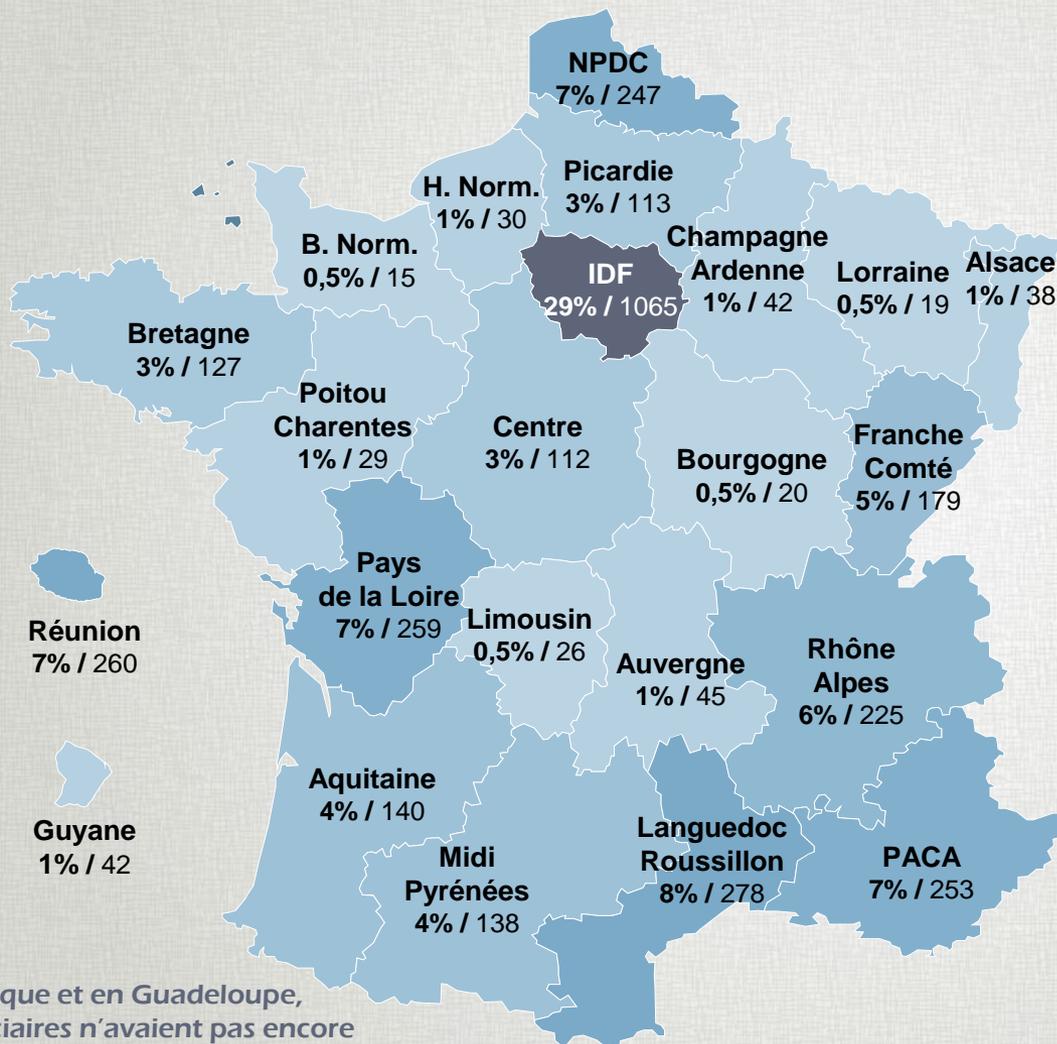
Les secteurs de la POE

Secteur	POE-I	POE-C
Prévention sécurité	<u>39%</u>	<u>48%</u>
InterPro	<u>30%</u>	<u>16%</u>
Propreté	-	<u>21%</u>
Maroquinerie	<u>11%</u>	4%
Textile-habillement	<u>11%</u>	<u>3%</u>
Création d'entreprise	-	<u>7%</u>
Environnement	<u>5%</u>	-
Aérien	<u>3%</u>	-
Coiffure	1%	2%



Répartition géographique

Bénéficiaires ayant terminé leur POE à date de l'enquête (information Fichier OPCALIA)



Île-de-France	29%	1065
Languedoc Roussillon	8%	278
Réunion	7%	260
Pays de la Loire	7%	259
Provence Alpes Côte d'Azur	7%	253
Nord Pas de Calais	7%	247
Rhône Alpes	6%	225
Franche-Comté	5%	179
Aquitaine	4%	140
Midi-Pyrénées	4%	138
Bretagne	3%	127
Picardie	3%	113
Centre	3%	112
Auvergne	1%	45
Champagne-Ardenne	1%	42
Guyane	1%	42
Alsace	1%	38
Haute Normandie	1%	30
Poitou-Charentes	1%	29
Limousin	0,5%	26
Bourgogne	0,5%	20
Lorraine	0,5%	19
Basse-Normandie	0,5%	15
TOTAL	100%	3 702

En Martinique et en Guadeloupe, les bénéficiaires n'avaient pas encore terminés leur formation à la date de l'enquête

1

Le parcours des bénéficiaires avant leur entrée en formation





Si les deux types d'action s'adressent tous les deux à des demandeurs d'emploi, les profils de ces derniers diffèrent d'un dispositif à l'autre, qu'il s'agisse du niveau de diplôme, du secteur d'activité de l'emploi précédemment occupé ou de la durée de leur période de recherche d'emploi avant la formation :

Les bénéficiaires d'une POE Individuelle :

- Les bénéficiaires d'une POEI étaient plus nombreux à **disposer d'un diplôme de l'enseignement supérieur** avant la formation (21% contre 13% pour la POEC).
- Trois bénéficiaires d'une POEI sur dix étaient **demandeurs d'emplois depuis moins de 6 mois** (31% contre 25% pour la POEC).
- La POEI s'adresse davantage à des personnes moins éloignées de l'emploi et du monde du travail que la POEC. Les trois-quarts **décrivent leur parcours professionnel avant la formation comme relativement stable**, 42% déclaraient avoir toujours travaillé ou presque.

Les bénéficiaires d'une POE Collective :

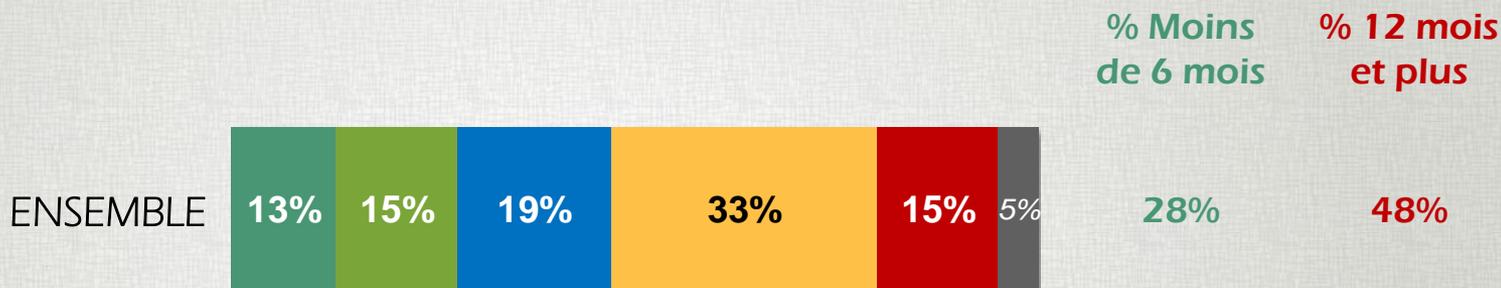
- Près d'un bénéficiaire sur cinq d'une POEC ne **disposait d'aucun diplôme** avant de s'inscrire au dispositif POE (19%).
- Les **deux-tiers des bénéficiaires d'une POEC avaient un niveau de qualification inférieur au Bac** avant leur entrée en formation (66% contre 51% pour la POEI).
- Plus de la moitié des bénéficiaires d'une POEC étaient **à la recherche d'un emploi depuis plus d'un an** (52% contre 44% pour la POEI).
- Près d'un tiers des bénéficiaires d'une POEC ont connu des **parcours marqués par un fort éloignement de l'emploi** (32%).

Un dispositif POE qui s'adresse pour près de la moitié à des chômeurs de longue durée



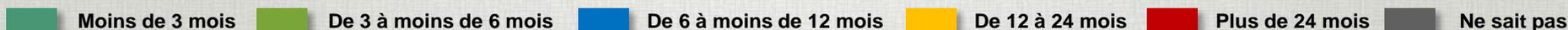
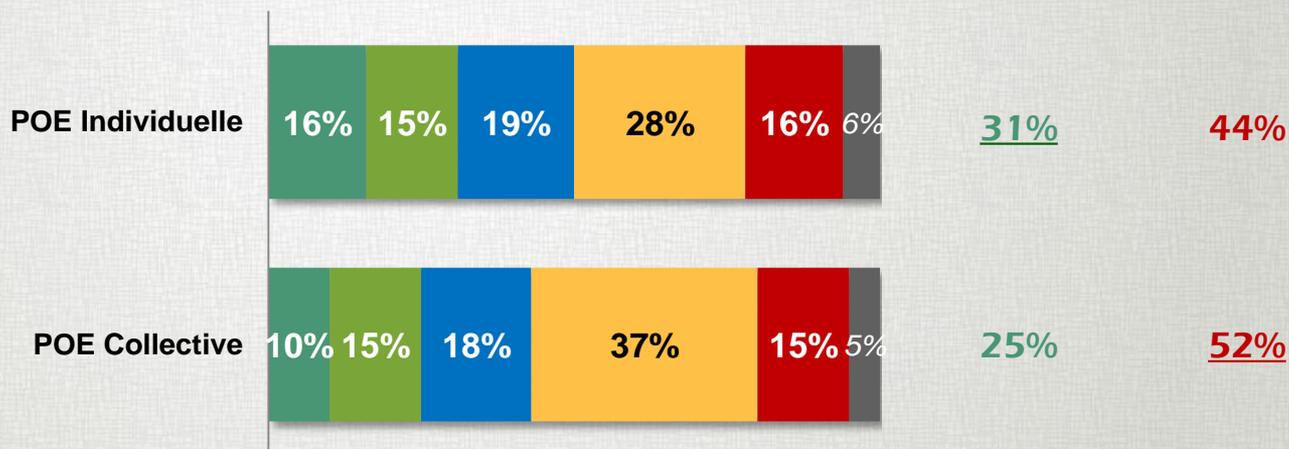
Q4. Toujours avant votre entrée en formation, depuis combien de temps étiez-vous à la recherche d'un emploi ?

Une seule réponse possible



Près de la moitié des bénéficiaires du dispositif POE sont des demandeurs d'emploi de longue durée.

POE Individuelle et Collective ne s'adressent pas aux mêmes publics, la POE Collective est davantage tournée vers des publics plus précarisés sur le monde de l'emploi et davantage de parcours plus marqués par un chômage supérieur à douze mois.



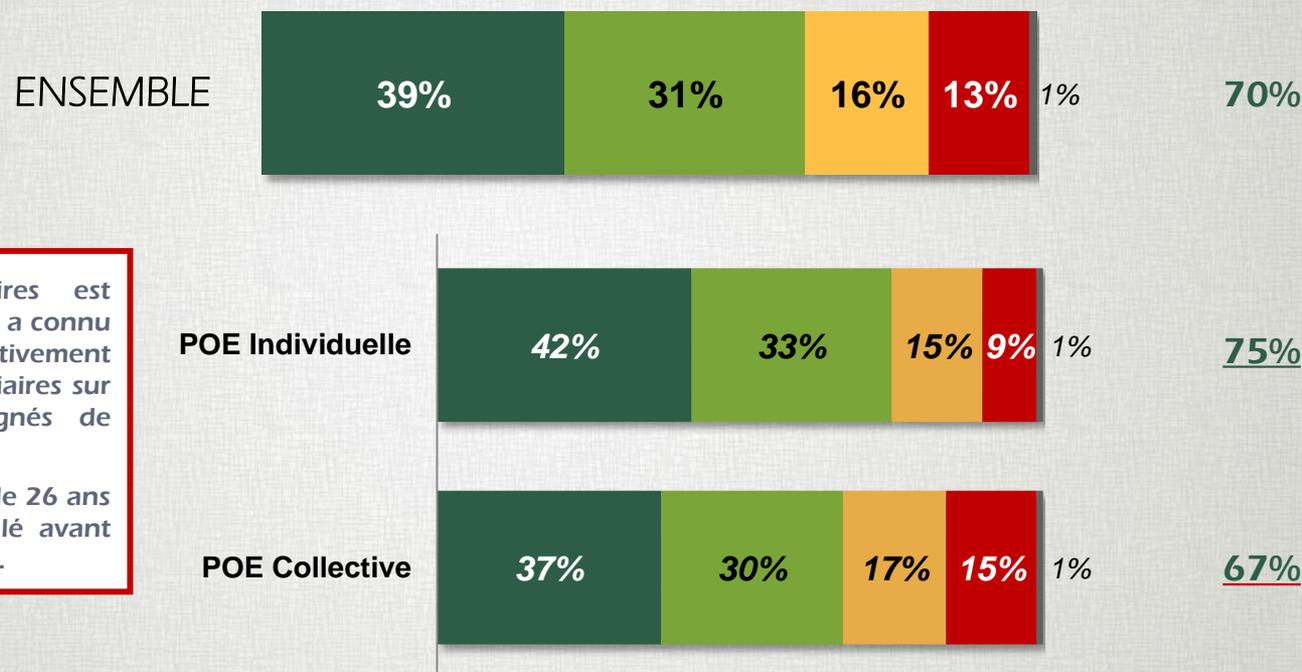
Mais des bénéficiaires qui ont connu des parcours professionnels relativement stables avant la POE



Q5. Comment décririez-vous votre parcours avant la formation ?

Une seule réponse possible

% Parcours professionnels stables



Une majorité de bénéficiaires est familière du monde du travail et a connu des parcours professionnels relativement stables. A l'inverse trois bénéficiaires sur dix se déclaraient très éloignés de l'emploi avant la formation.

28% des bénéficiaires de moins de 26 ans déclarent n'avoir jamais travaillé avant leur inscription au dispositif POE.

J'ai toujours travaillé ou presque **J'ai travaillé avec des périodes de chômage** **J'ai subi une longue période d'inactivité** **Je n'ai jamais travaillé** **Ne se prononce pas**



2

La formation suivie





a

La découverte du dispositif et l'accompagnement



Une découverte du dispositif par les entreprises qui se fait plus ou moins facilement selon l'interlocuteur...



Pôle Emploi, une source d'information parfois insuffisante pour les entreprises

Une majorité d'entreprises exprimant des besoins de formation spécifiques découvrent le dispositif POE par le biais des conseillers Pôle Emploi. Ces entreprises sont nombreuses à avoir eu l'impression que ces derniers étaient loin de maîtriser le dispositif. Elles témoignent d'une méconnaissance importante de leurs interlocuteurs trop souvent dans l'incapacité de les éclairer.

« Pôle Emploi ils sont multitâches dans les dispositifs qu'ils peuvent nous proposer mais il faudrait leur faire une vraie formation pour chaque dispositif » (Commerce / Nord Pas de Calais)

« Je ne reproche rien à mon référent avec lequel j'ai l'habitude de travailler mais il a fallu le rappeler plusieurs fois pour qu'il se renseigne sur la moindre question » (Service / Bretagne)

« J'avais l'impression que le conseiller de Pôle Emploi ne connaissait même pas le dispositif qu'il me présentait » (Prévention-Sécurité / Alsace)

Des interlocuteurs Opcalia perçus comme experts du dispositif par les entreprises

A contrario, les entreprises qui découvrent le dispositif par le biais d'Opcalia et d'interlocuteurs avec lesquels elles ont l'habitude de travailler, saluent l'expertise des conseillers Opcalia. Le dispositif leur apparaît compréhensible et quand elles en ont besoin elles savent pouvoir trouver des réponses à leurs problèmes.

« Dès que j'ai un besoin en termes de recrutement ou de formation, j'appelle Opcalia pour me conseiller. Ils sont bien informés et on sent qu'ils savent de quoi ils parlent » (Entreprise adaptée hôtellerie restauration / Midi-Pyrénées)

« Si je n'avais pas eu la collaboratrice d'Opcalia avec moi, j'aurais probablement jeté l'éponge (pour un dispositif POEI). Elle a dû faire de multiples aller/retour entre le centre de formation et le Pôle Emploi car je n'arrivais pas à obtenir les renseignements nécessaires à la mise en place du dispositif » (Service / Champagne-Ardenne)

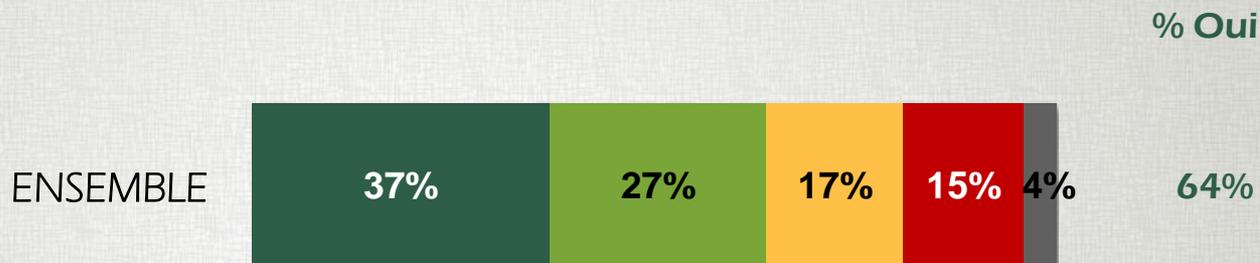


Un accompagnement de Pôle Emploi jugé relativement satisfaisant lors de l'inscription à la POE



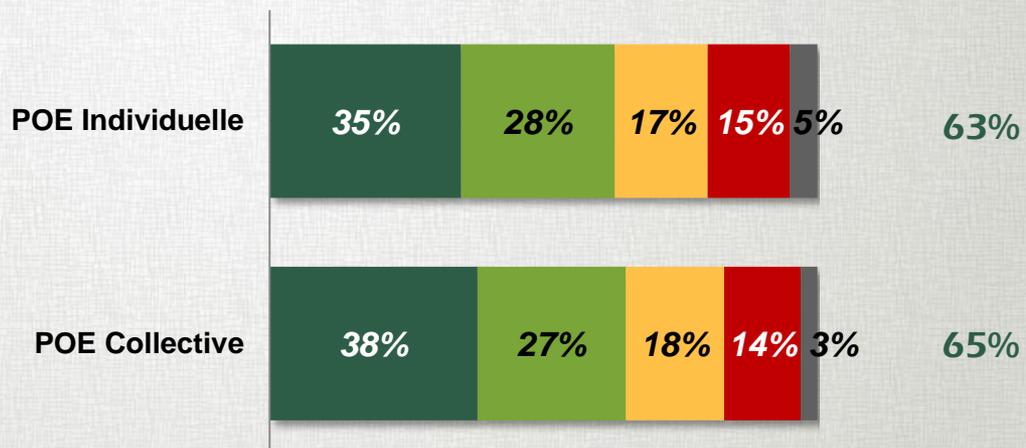
Q9. Avant votre entrée en formation, diriez-vous que vous êtes satisfait de l'accompagnement et des conseils fournis par Pôle Emploi lors de votre inscription à la formation ?

Une seule réponse possible



Près de deux bénéficiaires sur trois déclarent être satisfaits de l'accompagnement fourni par Pôle Emploi.

Une satisfaction des bénéficiaires qui tranche avec une perception plus circonspecte de l'expertise Pôle Emploi par les entreprises.



■ Oui, tout à fait ■ Oui, plutôt ■ Non, pas vraiment ■ Non, pas du tout ■ Ne se prononce pas





Le recours à la POE et la perception du dispositif



Outil de pré-qualification et de pré-recrutement, le principe de la POE est plébiscité par les entreprises



La POE, perçue comme un dispositif de pré-qualification

Dans des secteurs souffrant d'un déficit d'attractivité et un manque de candidats qualifiés, de nombreuses entreprises se tournent vers le dispositif POE sur des métiers nécessitant des compétences ou des qualifications spécifiques. Le dispositif permet alors de gagner du temps sur la formation interne.

« Sur des postes de soudeur ou de chaudronnerie, il n'y a pas de candidats qui viennent spontanément frapper à notre porte, il y a des procédés spécifiques dans ces métiers qui fait qu'on est obligé de faire 6 semaines de formation avant l'embauche et je ne peux pas les prendre à ma charge » (Insertion de personnes handicapées / Nord-Pas-de-Calais)

« Les marques qui faisaient appel aux maroquiniers français ont toutes délocalisés mais depuis 3 /4 ans les grandes marques reviennent en France, elles se sont rendues compte qu'il y avait un problème au niveau de la qualité quand c'est produit à l'étranger. Du coup ces métiers ont été abandonnés, l'activité a repris mais il n'y a plus de candidats. » (Maroquinerie / Poitou-Charentes)

La POE, un outil de pré-recrutement pour mieux évaluer le candidat et le futur métier

Le dispositif POE est également utilisé comme un moyen de sécuriser son recrutement pour mieux connaître le candidat et tester sa motivation. La POE est considérée comme un moyen efficace de s'assurer que la personne reste dans l'entreprise en lui permettant de mieux connaître le métier qu'il s'apprête à exercer.

« La POE est un moyen pour les candidats de mieux connaître l'ambiance et la politique de l'entreprise » (Secrétariat-Administration / Guyane)

« Ca permet au demandeur d'emploi d'appréhender sa future entreprise, de voir si le métier lui convient réellement et si l'esprit de l'entreprise lui plait. On est sûr que s'il arrive à l'issue de sa formation il restera à long terme » (Rénovation de l'habitat / Champagne-Ardenne)

La POE, un coup de pouce aux entreprises et aux demandeurs d'emploi

La POE apparaît comme un soutien logistique indispensable permettant de gagner du temps dans leur recrutement et qui offre un coup de pouce financier grâce à la prise en charge du coût de la formation.

« Je ne trouve pas de candidats à l'embauche, pourtant je sais qu'il y a un grand nombre de demandeurs d'emploi. C'est un vrai coup de pouce aux entreprises qui n'ont pas la possibilité ou le temps de se consacrer pleinement aux démarches liées à un recrutement » (Prévention-Sécurité / Picardie)





Des partenaires institutionnels satisfaits et qui saluent un dispositif utile et complémentaire

Pour les régions, la POE un dispositif jugé utile et complémentaire à l'existant

Globalement apprécié par les partenaires, le dispositif est utilisé comme un complément aux dispositifs existants par les conseils régionaux et Pôle Emploi, complémentarité facilitée par le travail d'Opcalia. Le dispositif est perçu comme améliorant ceux déjà utilisés car mieux ciblé et répondant aux besoins sectoriels.

« Je pense que ce dispositif est indispensable à l'heure actuelle » (Région / Nord Pas de calais)

« La POE individuelle est un bon outil parce qu'elle vient en substitution d'un outil qui existait avant, c'est-à-dire c'est presque un outil de formation avec une pré-embauche qui répond à un besoin d'entreprise donc c'est très bien » (Région / Champagne-Ardennes)

« C'était quelque chose de très ponctuel au départ et puis cela a permis au fur et à mesure de mieux travailler ensemble, de mieux se concerter sur comment on allait faire pour après justement. Une démarche un peu interactive finalement.. » (Région / Bretagne)

La POE s'adapte bien aux dispositifs existants car il y a une volonté des régions de trouver cette complémentarité, d'adapter la POE à leurs propres dispositifs sans les mettre en concurrence.

« Avec la POEC, nous sommes sur des dispositifs avec 400h de formation, c'est donc de l'ordre de la pré-qualification ou pour le moins sur des premiers niveaux de qualification » (Région / Bretagne)

« On essaie de voir la complémentarité entre les POE financés par Opcalia et nos formations pour que les POE ne soient pas sur les mêmes formations que celles qui sont déjà financées par la région. Il y a un vrai travail pour avoir une complémentarité sur l'offre de formation » (Région / Aquitaine)

La POE, et plus particulièrement la POEC, est un dispositif satisfaisant pour Pôle Emploi car elle s'appuie sur les connaissances des OPCA et des entreprises. L'utilisation de celle-ci est étudiée en partenariat avec les OPCA pour qui la réussite en terme de placement est primordiale. L'apport de Pôle Emploi réside dans sa capacité à cibler les besoins des demandeurs d'emplois mais également leur bonne connaissance du contexte.

« On ne se lance pas comme ça. On cible d'abord les besoins du demandeur d'emploi. Les OPCA doivent avoir un taux de réussite à l'intégration aux alentours de 70% » (Pôle Emploi / Aquitaine)





C

L'expérience de la POE dans l'entreprise



Des lourdeurs administratives évoquées par une majorité d'entreprises et de bénéficiaires



Une mise en place administrative handicapée par des procédures trop lourdes

La quasi-totalité des entreprises décrivent un dispositif kafkaïen aux procédures administratives bien trop lourdes qui les handicapent et pourraient même pousser certaines entreprises à abandonner le dispositif. Elles mettent en avant l'avalanche de documents à fournir ou le nombre d'interlocuteurs trop importantes.



« C'est une usine à gaz » (Commerce / Nord-Pas-De-Calais)

« J'ai perdu beaucoup de temps à la mise en place du dispositif, juste pour savoir quels documents je devais leur fournir » (Restauration / Guyane)

« Une fois qu'on décide de lancer la machine POE je dois appeler le centre de formation, Opcalia, Pôle Emploi... on a tous des agendas. Faudrait peut être passer à l'informatique » (Prévention-Sécurité / Picardie)

« Le dossier à remplir est complètement désuet. C'est un dossier avec calque, on me l'a renvoyé car je n'avais pas bien appuyé au stylo. Je vous laisse imaginer la perte de temps. Il devrait passer à l'informatique » (Secrétariat-Administration / Bretagne)

Pour améliorer la compréhension du dispositif et sa mise en place administrative, les entreprises et les bénéficiaires évoquent différentes pistes d'amélioration allant d'une meilleure formation des interlocuteurs Pôle Emploi, la mise à disposition de documents *plaquettes* présentant la POE et répondant aux principales questions type F.A.Q., ou des documents administratifs uniques envoyés à tous les interlocuteurs.



« Il faudrait peut être que les agents du Pôle Emploi aient une formation spécifique des dispositifs, ils sont multi-tâches et ne sont pas calés en la matière » (Maroquinerie / Poitou-Charentes)

« Ils pourraient créer un genre de questions/réponses sur les demandes les plus fréquentes relatives au dispositif, ça nous évite de rappeler plusieurs fois les conseillers » (Service / Bretagne)

« Le centre de formation et Pôle Emploi me demandent exactement les mêmes informations mais de manière différente, on ne devrait avoir à remplir qu'un seul document » (Commerce / Nord-Pas-De-Calais)

« Le plus fastidieux a été de communiquer avec tous les interlocuteurs, il faudrait trouver un moyen de centraliser nos contacts » (Prévention-Sécurité / Midi-Pyrénées)



Un taux de rupture de formation POE peu élevé



Q11. Avez-vous suivi cette formation jusqu'au bout ?

Une seule réponse possible

Avec un taux de rupture de 6%, le dispositif POE se situe dans la moyenne basse des taux observés sur nos enquêtes d'insertion (entre 8% et 11%).

Le domaine de la Maroquinerie est le seul à souffrir d'un taux de rupture significativement plus important que les autres (21%), cela s'explique par le niveau de la formation et les conditions de travail difficiles.

Paroles d'entreprises :

« Lors de la mise en place de la première POE, il y a eu quelques abandons car les bénéficiaires n'ont pas eu les bonnes informations de Pôle Emploi, notamment sur leur droit ou leur rémunération. Ils pensaient gagner plus, ça a même créé des tensions » (Prévention-Sécurité / Midi-Pyrénées)

« Dans la restauration, il faut avoir une certaine tenue, j'ai dû mettre fin à un contrat car le jeune n'avait pas le comportement adéquat. Il était souvent en retard et ne s'était pas adapté à l'équipe » (Hôtellerie-Restauration / Guyane)

« Il y a deux couturières qui ont abandonnées à leur prise de postes, elles n'avaient pas le niveau de base nécessaire à l'issue de la formation » (Maroquinerie / Poitou-Charentes)

ENSEMBLE

94%

6%

POE Individuelle

92%

8%

POE Collective

95%

5%

Oui

Non

3

Le parcours des bénéficiaires après la POE



Six bénéficiaires POE sur dix en emploi depuis leur sortie de formation



Q15. Depuis votre sortie de formation, avez-vous été en emploi ?

Le taux d'emploi diffère fortement selon les deux dispositifs avec un taux d'emploi pour la POE Individuelle supérieur de 28 points au taux observé pour la POE Collective.

Une différence qui tient notamment à la différence structurelle entre les deux dispositifs : A la différence de la POE Collective, dans la POE Individuelle, l'entreprise signe une convention qui l'engage à une promesse d'embauche suite à l'offre qu'elle a l'obligation de déposer au préalable.

La différence observée entre les taux d'emploi des deux dispositifs s'explique également par des profils de bénéficiaires très hétérogènes. La POE Collective s'adresse globalement à des personnes aux parcours plus chaotiques, plus souvent marqués par un chômage de longue durée et avec un niveau de diplôme inférieur au Bac pour les deux-tiers d'entre eux.

ENSEMBLE



POE Individuelle

(398)



POE Collective

(845)



Oui



Non



Ne se prononce pas

Paroles d'entreprises :

« C'est un bon moyen qui permet aux chômeurs de retrouver du travail » (Couture / Champagne-Ardenne)

« Ca permet aux personnes éloignées de l'emploi d'avoir une période d'adaptation et de transition avant de prendre leur poste » (Commerce / Nord-Pas-de-Calais)



Un taux d'insertion qui diffère fortement selon les secteurs de la POE



Q15. Depuis votre sortie de formation, avez-vous été en emploi ?

Les taux d'emploi observés diffèrent fortement selon les secteurs de la POE.

Dans les secteurs de la Maroquinerie et du Textile-Habillement, on observe des taux d'emploi très supérieurs à ceux observés dans d'autres secteurs. Sur ces deux secteurs, une majorité de bénéficiaires apparaît relativement qualifiée et a connu des parcours professionnels stables.

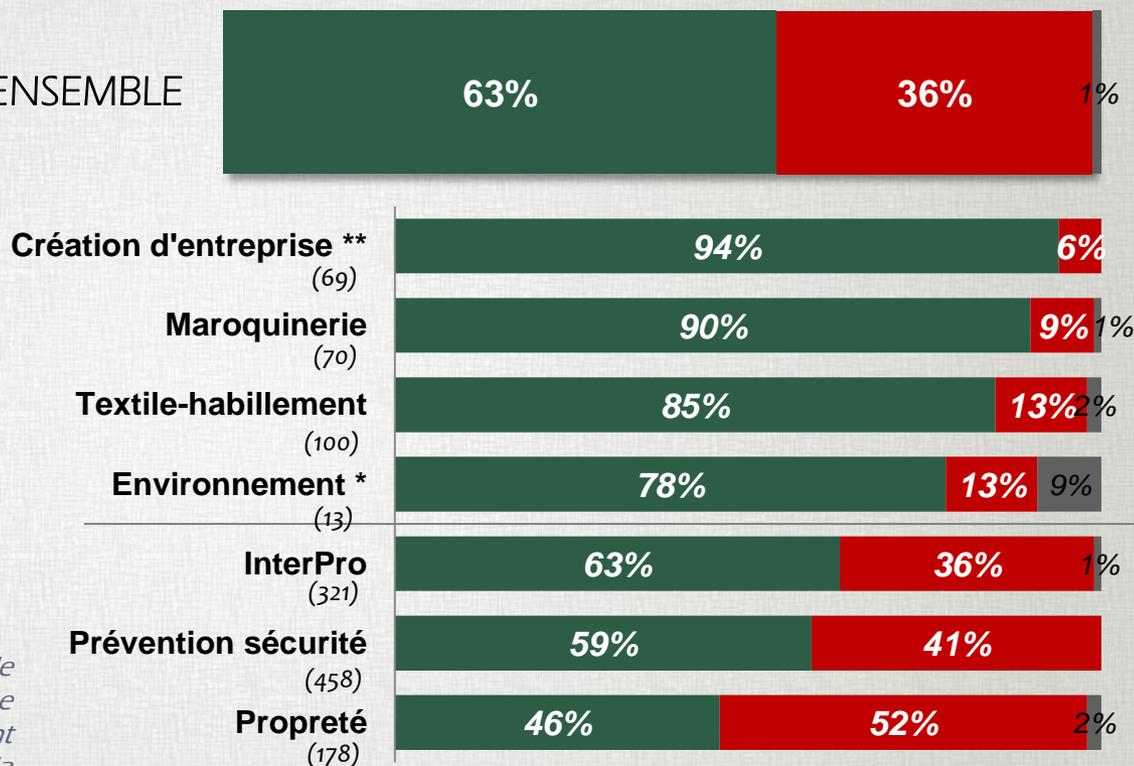
Dans d'autres secteurs comme la Prévention sécurité, le manque de sélection des candidats et les problèmes administratifs sont évoqués pour expliquer le taux d'insertion en retrait.

Paroles d'entreprises :

« C'est un métier difficile pour lequel il y a une grande pénurie de candidats, du coup Pôle Emploi nous propose des candidats qui n'ont pas du tout la motivation et font la formation par défaut ou juste pour profiter de la rémunération » (Maroquinerie / Poitou-Charentes)

« On ne fait pas un maroquinier en trois mois mais les employées qui sont en poste sont bien intégrées à l'entreprise » (Maroquinerie / Rhône-Alpes)

ENSEMBLE



* Base statistique faible (<30)

■ Oui ■ Non ■ Ne se prononce pas

** Pour les créateurs d'entreprise, la question était posée différemment, ce score de 94% se décompose ainsi : 48% ont créé leur entreprise / 41% sont en cours de finalisation de leur projet et 5% ont arrêté les démarches et trouvé un emploi salarié

Un emploi durable pour près de 6 bénéficiaires en emploi sur 10

Aux bénéficiaires ayant été en emploi depuis la fin de leur POE (63% de l'échantillon soit 724 personnes)



Q18. Concernant le premier emploi que vous avez occupé après la fin de votre formation, de quel type de contrat s'agit(ssait)-il ?

Une seule réponse possible

	ST. CDI et CDD supérieur ou égal à 6 mois	Dont CDI	Dont CDD supérieur ou égal à 6 mois	ST. CDD < à 6 mois et intérim	ST. Autres contrats	TOTAL
<i>Ensemble</i>	59%	47%	12%	25%	14%	100%
<i>POE Individuelle</i>	<u>71%</u>	<u>56%</u>	15%	<u>13%</u>	16%	100%
<i>POE Collective</i>	<u>46%</u>	<u>37%</u>	9%	<u>40%</u>	14%	100%

Q20. Dans cet emploi, quel était votre statut ?

Une seule réponse possible

	Cadres	Technicien, agent de maîtrise	Employés	Ouvriers qualifiés	Ouvriers non-qualifiés	TOTAL
<i>Ensemble</i>	3%	3%	51%	27%	13%	100%
<i>POE Individuelle</i>	3%	4%	52%	29%	10%	100%
<i>POE Collective</i>	2%	3%	51%	25%	16%	100%

Avec 59% de CDI ou de CDD supérieur ou égal à 6 mois, les bénéficiaires en emploi depuis leur sortie de POE bénéficient dans leur majorité d'emploi durables. Une part d'embauche durable sensiblement plus élevée que celle ayant cours sur le marché du travail actuel où les CDD représentaient 82% des embauches en 2012 et où la part d'embauche en CDI a reculé de 12,7% sur un an.

Au-delà du taux d'insertion significativement plus élevé qu'elle offre par rapport à la POE Collective, la POE Individuelle permet une insertion plus qualitative avec une part de CDI significativement supérieure (+19 points).

40% des bénéficiaires d'une POE Collective ayant été en emploi ont occupé un premier emploi en intérim ou avec un CDD inférieur à 6 mois.



Matrice des évolutions des secteurs d'activité avant et après la POE

Aux bénéficiaires ayant été en emploi depuis la fin de leur POE (724)



Q22. Quel est (était) le secteur d'activité de l'entreprise dans laquelle vous avez exercé votre emploi à l'issue de la POE ?

	Prévention Sécurité	Commerce	Textile- Hab.-Cou.	Propreté	Maroqui- nerie- Chaus.	Industrie	Adm.-Educ.- Santé	Environne- ment	Aérien	Banque- Assu.-Fin.
<i>Ensemble</i>	32%	11%	10%	9%	8%	6%	5%	3%	2%	1%
Prévention sécurité	71%	8%	1%	2%	2%	2%	-	1%	-	-
Environnement *	26%	3%	10%	3%	12%	8%	15%	11%	8%	-
Textile - Habillement	4%	10%	73%	-	4%	6%	3%	-	-	-
Propreté	11%	5%	-	63%	5%	-	7%	2%	-	-
Industrie	24%	9%	9%	4%	10%	23%	5%	2%	2%	-
Commerce	19%	27%	9%	7%	16%	4%	6%	3%	2%	-
Administration, éducation, santé	27%	5%	11%	10%	9%	6%	16%	5%	2%	4%

* Base statistique faible (<30)

Clé de lecture : 73% des stagiaires ayant été en emploi dans le secteur « textile-habillement » ont eu, à l'issue de la formation POE, leur premier emploi dans ce même secteur « textile-habillement ».



Un emploi obtenu le plus souvent en adéquation avec la formation suivie

Aux bénéficiaires ayant été en emploi depuis la fin de leur POE (724)



Q23. Cet emploi correspond(ait)-il à celui pour lequel vous avez été formé ?

Une seule réponse possible

Pour près de huit bénéficiaires d'une POE en emploi sur dix, l'emploi occupé correspond bien à l'emploi pour lequel ils ont été formés.

Sur nos enquêtes d'insertion réalisées auprès des conseils régionaux, le score observé est plus proche des 60% / 70%. Une différence significative qui marque bien la spécificité de la POE. Près de la moitié des bénéficiaires ont suivi un stage en entreprise (47%).



Oui, tout à fait **Oui, plutôt** **Non, pas vraiment** **Non, pas du tout** **Ne se prononce pas**



4

Satisfaction des bénéficiaires à l'égard de la POE





Une formation qui satisfait la majorité des bénéficiaires...

Q33. Globalement diriez-vous que vous êtes très satisfait(e), plutôt satisfait(e), pas vraiment satisfait(e) ou pas satisfait(e) du tout de la formation dont vous avez bénéficiée ?

% Satisfait(e)

ENSEMBLE



83%

POE Individuelle



82%

POE Collective



82%

Constante des enquêtes d'insertion et de devenir des stagiaires, le taux de satisfaction globale apparaît toujours situé autour des 80 points. Avec un taux de satisfaction de 83%, le dispositif POE se situe donc dans cette moyenne.

Logiquement, c'est parmi les bénéficiaires aujourd'hui en emploi que le taux de satisfaction est le plus élevé (86%). On relèvera également que plus des trois-quarts des bénéficiaires sans activité se déclarent satisfaits (77%)

Très satisfait(e)
 Plutôt satisfait(e)
 Pas vraiment satisfait(e)
 Pas du tout satisfait(e)
 Ne se prononce pas



... notamment pour son utilité dans le développement de compétences et la prise de confiance



Q36. Et globalement, diriez-vous que la formation vous a-t-elle permis de...

